

## Droits d'inscription

Le décret du 10 septembre 1991 officialise la notion de droits d'inscription qui n'avait pas de caractère légal avant cette date. En effet, les textes abrogés dans le présent texte permettaient aux universités d'ajuster le montant des frais que nécessitaient l'inscription d'un étudiant.

Désormais, non seulement la notion de droits est légalisée mais en plus elle apparaît comme anticonstitutionnelle puisque la Constitution de la 5e République précise que l'accès aux études doit être gratuit.

En détail, le texte précise que tout étudiant est astreint à payer des droits de base (décomposés pour la commodité en une contribution de bibliothèque et d'inscription) de 600 Fr minimum et que certaines catégories d'étudiants (MST, DESS, Doctorats, Habilitations à la direction de recherches) ont à payer des droits complémentaires de 400 Fr maximum. Or, ces derniers droits peuvent être réajustés par simple décision des Conseils d'Administration des Universités. La question n'a jamais été posée à l'ordre du jour à P6 ou P7.

Pas de doute l'Etat frappe fort et ce n'est pas l'avis défavorable du CNESE (conseil national de l'enseignement sup. et de la recherche) qui l'a empêché de nuire.

Parallèlement le gouvernement développe les prêts bancaires aux étudiants au lieu d'augmenter significativement le nombre et le montant des bourses. Ces augmentations caractérisent une politique d'ensemble pour l'Université en vue d'une harmonisation avec les systèmes européens. Ceci implique une substitution du financement public par celui des entreprises et des collectivités locales.

A court terme les étudiants peuvent prévoir des droits d'inscription beaucoup plus élevés comme en Angleterre où les moins chers s'élèvent à 10 000 Fr par an.

Ainsi c'est l'abandon progressif du caractère public de l'enseignement supérieur qui s'engage avec comme cadre actuel le projet Université 2000 de Jospin.

Pour les élus "Tous unis pour nous défendre"  
Jean-Pierre Djukic  
UPF de Chimie P 6

Signe et fais signer la pétition !

l'AGEJ-UNEF fait signer une pétition  
- Pour l'abrogation du décret du 10 sept 91.  
- Pour l'annulation des droits complémentaires et contre l'augmentation des droits d'inscriptions.

# TRAIT - D'UNION



• Nouveau Bulletin  
d'Info des adhérents de l'

Association Générale des Etudiants de Jussieu

Listes "Tous unis pour nous défendre"

Bât. Esclançon  
Univ. Paris 6  
Boite 217  
4, place Jussieu  
75005 Paris

Tel: 44 27 60 36

N° 3

## Convocations

Assemblée Générale de la Rentrée de l'AGEJ-UNEF

Le Jeudi 14 novembre 1991

à 18 H au Local du Bâtiment Esclançon  
1er étage (vers tour 56)

- Ordre du Jour: - Bilan de la rentrée,  
- Situation Internationale,  
- Remise des Cartes 91/92,  
- Préparation du Congrès National du 6, 7, 8 décembre.

\*Journées préparatoires au Congrès National de l'Union Nationale des Etudiants de France des 6, 7, 8 décembre 1991.

Le Samedi 23 novembre et  
le Dimanche 24 novembre 1991.

Les heures et lieux seront précisés à l'AG du 14 nov.

NB: A toutes les procédures de vote, seront exigées les cartes d'adhérents à l'AGEJ-UNEF ainsi que les cartes d'étudiants des Univ. P6 et P7.

EDITO

Bonjour,

Le Trait-d'Union fête son premier anniversaire qui coincide avec une rentrée universitaire encore plus mauvaise que la précédente:

-Une hausse sans précédents des droits d'inscriptions (de 33 % à 122 %) qui augure mal de l'Université publique et gratuite.

-Des effectifs pléthoriques en fac et beaucoup d'étudiants sur le Carreau (en Septembre, 2000 bacheliers n'avaient pas d'inscription en fac...).

-Une dégradation supplémentaire des conditions de vies des étudiants: hausse du ticket de RU (+9 %) malgré les promesses gouvernementales, RU de Cuvier totalement saturé, Cités U refusant leurs nouveaux locataires (Nanterre...)

Malgré ce bilan plutôt négatif, force est de constater que la mobilisation des étudiants (y compris à l'UNEF) n'est pas à la baoutour. Beaucoup considèrent ces problèmes comme inévitables ou ne voient pas en quoi ils les touchent dans leur droit aux études. Mais chaque année ce sont de plus en plus d'étudiants que l'austérité affecte: les étudiants étrangers (1988), les nouveaux bacheliers (Raval et la sectorisation en 1991), étudiants boursiers (bourses faibles, arnaque des prétrés étudiants...)

Pour l'AGEJ-UNEF, il est important de faire comprendre aux étudiants qu'ils peuvent infléchir le cours des choses, à tous les niveaux !

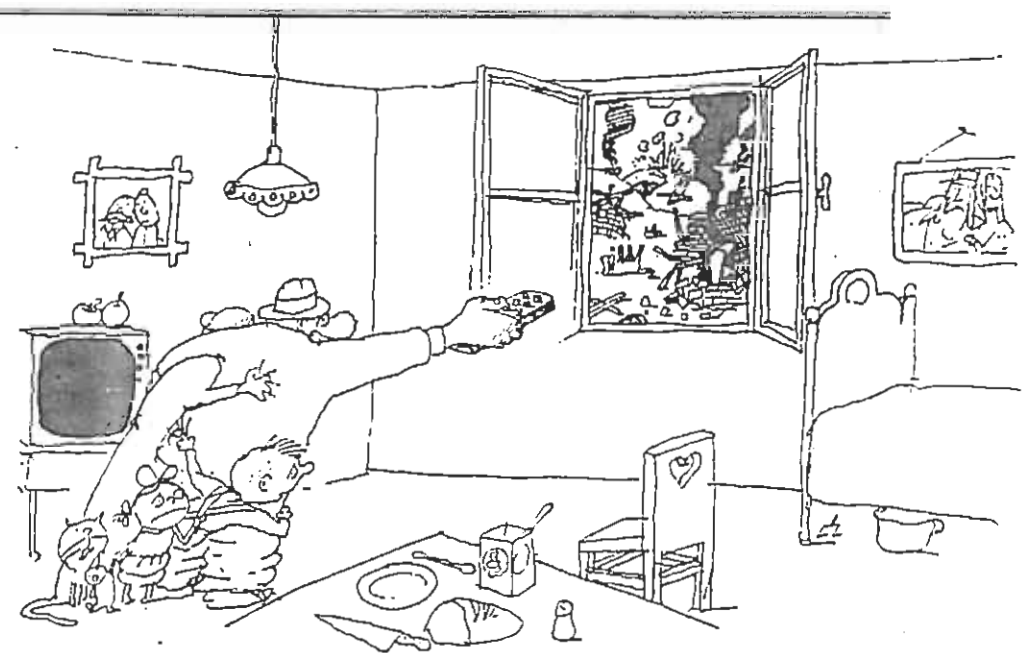
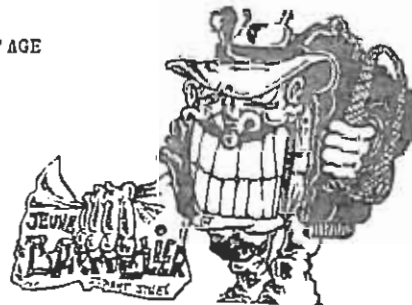
Car là où les étudiants réagissent, il y a des victoires (inscriptions de bacheliers refoulés, luttes pour le remboursement de la carte Orange...).

C'est pourquoi l'AGEJ-UNEF aborde l'année avec virulence sur tous les fronts: aux conseils, contre la hausse des droits d'inscriptions, pour la réouverture de la 3e salle actuellement fermée du RU.

Elle n'y arrive que si bon nombre de ses adhérents participent aux décisions et initiatives de leur organisation; tout cela avec objectif les Elections aux conseils Centraux de P6 et P7 afin d'avoir plus d'élus pour mieux défendre les intérêts des étudiants.

Toi aussi, à ton niveau, tu peux rendre plus efficace l'UNEF. C'est pourquoi je compte sur ta présence aux rendez-vous que nous nous sommes fixés.

Pour le Bureau d'AGE  
Eric Ruiz.



Solidarité Internationale-----

Le 13 septembre dernier était libéré des geôles marocaines le plus ancien prisonnier politique au monde après Mandela : A. Serfaty. Or si ce fut un événement a constitué une grande victoire pour ceux qui combattent le régime autoritaire d'Hassan II il n'en reste pas moins que les prisons regorgent toujours de prisonniers politiques. Le 25 octobre dernier nos camarades de l'UNEM au Maroc ont été victimes de représailles violentes orchestrées par le pouvoir. Un pouvoir maintenu à bout de bras par la France qui voit toujours d'un mauvais oeil l'exigence démocratique d'un peuple soumis à la dictature féroce d'un tyran.

Pour exprimer notre solidarité avec le peuple Marocain dans son combat pour la démocratie, Pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques, un meeting avec la participation d'A. Serfaty aura lieu le 21 nov 1991, organisé conjointement par l'AGEJ-UNEF et l'UNEM-Jussieu.

Pour tous problèmes...

**L'AGEJ-UNEF**

organise une permanence

Tous les mercredis de 12H30 à 13H30

à la Coopérative des Etudiants de

Jussieu

RC-interamphi T 34-44

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

